



**Lahouari ABED**  
Président du Conseil national  
de Déontologie médicale  
Algérie

**S**ous le haut patronage de Monsieur Abdelaziz BOUTEFLIKA, président de la République Algérienne, président en exercice de l'Organisation de l'Unité Africaine, s'est tenu du 6 au 8 mai, THS2 Afrique Alger 2000. Venant après THS1 Afrique qui a eu lieu au Burkina Faso en janvier 1997, ce colloque a rappelé le tribut particulièrement lourd que le continent africain paie annuellement à ces trois fléaux majeurs, les toxicomanies, les hépatites et le Sida, qui l'accablent, avec quelques autres, dus à la nature, comme la sécheresse, ou à l'homme, comme la guerre.

Quelques chiffres démontrent l'ampleur du drame africain. Actuellement, si 95 % des personnes séropositives vivent dans le tiers-monde, les deux tiers d'entre elles sont africaines. Le sida est devenu, en 1998, la première cause de mortalité en Afrique, avant le paludisme, les maladies diarrhéiques... et la guerre ; cette année là, sur 2,5 millions de décès dus au sida dans le monde, 2 millions ont eu lieu en Afrique subsaharienne.

Alors que le coût élevé des antirétroviraux, ainsi d'ailleurs que l'indisponibilité des autres médicaments nécessaires au traitement des maladies opportunistes, en prive 99 % des malades africains, la communauté internationale et notamment les pays riches, affichant un cynisme stupéfiant, tarde à admettre les premiers éléments d'une solution acceptable pour tous ; des pressions intolérables ont été exercées sur l'Afrique du Sud pour faire suspendre l'application de la loi de 1997 sur les médicaments, permettant les importations parallèles et les licences obligatoires, pourtant autorisées, dans le cadre de l'Organisation Mondiale du Commerce, par les articles 6 et 31 de l'accord ADPIC.

Rappelons que les importations parallèles consistent à importer des médicaments de marque d'un pays tiers où ils sont moins chers, tandis que les licences obligatoires sont des brevets attribués à un producteur différent du titulaire du brevet.

Les progrès réalisés récemment dans ce domaine sont dus notamment à l'action des parlementaires afro-américains, réunis dans le Black Caucus, organisation cajolée en période d'élection présidentielle américaine.

L'Afrique est également le continent où l'endémicité des hépatites virales est la plus forte ; les infections chroniques concernent plus de 10% de la population ; la transmission mère-enfant est considérable et des centaines de milliers d'enfants, contaminés à

la naissance seront plus tard exposés aux complications majeures dégénérant souvent en cancer.

Enfin la gravité de la toxicomanie est exceptionnelle en Afrique, notamment chez les jeunes ; les problèmes concernent les drogues illégales, les produits détournés de leur usage, mais aussi les drogues légales comme l'alcool et le tabac dont les multinationales inondent ce continent où l'on peut encore faire de la publicité et même... parrainer des activités sportives.

THS2 Afrique, Alger 2000 a été organisé par la Faculté de Médecine d'Alger et la Société Européenne Toxicomanies, Hépatites, Sida (SETHS), en collaboration avec l'OMS, l'UNICEF et l'ONUSIDA, sous la présidence des professeurs Belgacem AIT OUYAHIA et Maurice TUBIANA.

Le professeur El Hadj BELABBES et le docteur Jean-Marie GUFFENS, directeurs du colloque et responsables de l'organisation ont parfaitement réussi ce pari difficile de réunir, à Alger, de nombreux spécialistes africains et européens, ce qui a permis, de renforcer les liens entre les personnes, les équipes et les institutions des différents pays participants.

Les organisateurs du Colloque ont vivement remercié le docteur Djamel OULD ABBES, ministre chargé de la Solidarité nationale, qui a fortement contribué à la préparation et au succès de ce colloque, ainsi que Madame Nicole MAESTRACCI, présidente de la Mission Interministérielle de Lutte contre la Drogue et la Toxicomanie (MILDT, Paris) et Monsieur Roger FRETU, attaché de coopération universitaire de l'ambassade de France à Alger.

Le comité de rédaction des recommandations, dont je partageais la coordination avec le docteur Philippe CHOSSEGROS, s'est efforcé de dépasser l'étape des vœux pieux et des recommandations sans lendemain, dans la rédaction de la motion THS2 Afrique, Alger 2000 (voir page 514).

Cette motion, tenant compte de la gravité exceptionnelle de la situation, de l'insuffisance criante des moyens disponibles et de l'extrême modestie des résultats déjà obtenus, propose des actions concrètes en direction des personnes atteintes, des professionnels, de la société civile et des responsables politiques.

Ces actions visent autant la prévention, la réduction des risques, la politique sanitaire et sociale que la modification des comportements addictifs, concernant également le tabac et l'alcool, l'élargissement des programmes de vaccination et la sécurité transfusionnelle : information, programmation, optimisation, décentralisation, évaluation caractérisent l'élaboration de ces actions. Le lien entre THS1 Afrique, Ouagadougou 1997, et THS2 Afrique, Alger 2000 pourrait être cette phrase extraite du Document de Bamako (mars 1999), à l'occasion de l'Appel pour le Droit à la Santé, aux Soins et à la Dignité : « le millénaire à venir a besoin d'une politique claire et d'un partenariat consolidé qui implique tous les prestataires. » ■

Le professeur Lahouari ABED est né à Oran en 1935 ; diplômé en pharmacie à Bordeaux en 1960, agrégé de Matière médicale à Alger en 1967, il est professeur de Pharmacognosie et de Droit pharmaceutique au département de pharmacie de la Faculté de Médecine d'Alger et pharmacien-chef du CHU d'Hussein-Dey. Il est membre correspondant étranger de l'Académie Nationale de Pharmacie de Paris.

Il est actuellement président du Conseil National de l'Ordre des Pharmaciens ainsi que du Conseil national de Déontologie médicale qui regroupe médecins, pharmaciens et chirurgiens dentistes algériens.